



## **FORMATION DIPLOMANTE MONITEUR FEDERAL SKI DE RANDONNEE 1° DEGRE FFS HIVER 2019**

### **Rappel des prérogatives :**

*« Le diplôme de MF1 ski de randonnée atteste des compétences pour conduire, encadrer et animer des personnes ou des groupes dans des excursions à ski, à l'exclusion des raids, sur tous types de terrain. Il atteste également, dans les mêmes limites, de la capacité de son titulaire à enseigner les techniques de ski de randonnée. »*

### **Conditions d'accès :**

- Appartenir à un club FFS et posséder sa licence en cours de validité.
- Être âgé de 18 ans à la date d'inscription.
- Être présenté par le président du club auquel le candidat appartient.
- Posséder le PSC1 ou tout autre diplôme reconnu en équivalence.
- Pouvoir justifier d'une expérience du ski de randonnée (15 courses au minimum dont 4 glaciaires). La liste devra être complète au premier jour du « stage de formation pratique »

### **Lieux :**

Massif des Vosges + Alpes (Vanoise)

### **Hébergement :**

Refuges + Gites

### **Encadrement**

- Responsable Formateur FFS : Thierry JEANDEL (thierry.jeandel@gmail.com)
- Guide : TALLARON Alain

### **Planning**

- **Sam. 9 / Dim. 10 février** : Stage « Cartographie et orientation ».  
Le Gaschney – Chalet René Holweg.
- **Vend. 8 / Sam. 9 Mars** : Stage « Neige et avalanche ».  
Les 3 Fours Hohneck – Refuge CAF
- **Dim. 31 Mars / Vend. 5 Avril** : Stage « formation pratique »  
Massif de la Vanoise (dont 4 jours de raid)

**La liste du matériel nécessaire pour chacun des stages, ainsi que les lieux et heures exacts de rendez-vous parviendra aux personnes inscrites en temps utile**

### **Participation au frais**

**680 €** par stagiaire (chèque à l'ordre de FFS Ligue Grand Est de Ski) comprenant les frais d'hébergement (sauf repas de midi et vivres de courses). Les frais d'encadrement sont pris en charge pour une majeure partie par la Ligue.

**FEDERATION FRANCAISE DE SKI – Ligue Grand Est de Ski**

16 Rue des Prés, 68700 Cernay



## EVALUATION

Stage « cartographie-orientation» : évaluation par QCM : coef. 1

Stage « neige et avalanche» : évaluation par QCM : coef. 1

Toute note inférieure à 10 sur 20 à chacune des évaluations est éliminatoire.

Stage pratique (a)

-Techniques gestuelles d'évolutions liées au milieu : coef 2

-Conduite de groupe : coef 3

-Maniement de corde, assurance, rappel : coef 1

-Sens de l'itinéraire, orientation, cartographie : coef 2

-Procédés de sauvetage : coef 1

-Résistance et aptitude physique : coef 1

-Gestion des risques liés à l'activité : coef 3

-Aptitude à l'exercice de l'activité : initiative, responsabilité : coef 3

-Maîtrise du DVA : coef 1 (éliminatoire 10 minimum)

Total = 17

Les évaluations des épreuves pratiques peuvent être organisées au moyen d'un contrôle continu ou d'épreuves ponctuelles.

Les évaluations des épreuves pratiques sont évolutives en fonction du terrain, de l'environnement et des conditions nivologiques et météorologiques.

Toute note inférieure à 8 sur 20 (hors DVA) dans une des épreuves pratiques peut être rendue éliminatoire par le jury.

Épreuves théoriques (b)

-L'environnement réglementaire des cadres fédéraux : coef 1

-Les dangers de la montagne : coef 1

-La météorologie : coef 1

Total = 3

Toute note inférieure à 6 sur 20 dans une des épreuves peut être rendue éliminatoire par le jury.

Pour être admis au stage de MF 1 «ski de randonnée», le candidat doit obtenir un total minimum de 200 points aux épreuves du stage (a+b) avec au moins 170 points aux épreuves pratiques.

L'évaluation de la maîtrise du DVA est éliminatoire (10/20 minimum).

## Recyclage

Il est obligatoire tous les trois ans.

Il est placé sous la responsabilité du président du club.

**FEDERATION FRANCAISE DE SKI – Ligue Grand Est de Ski**

16 Rue des Prés, 68700 Cernay